PRIORITE 1 : L’EMPLOI

Quelles mesures à court et moyen terme proposez vous

pour réduire le chômage des jeunes ?

Notre jeunesse sacrifiée souffre d’un taux de chômage record de plus de 30 % pour les moins de 25 ans et le Fenua compte près de 15 000 demandeurs d’emploi. Aussi, il est important d’indiquer que notre collectivité doit créer 1700 emplois par an pour absorber l’arrivée de jeunes sur le marché du travail !

Te Hiti Tau Api propose à court terme :

-une ligne low cost : ATN pourrait enfin amortir son avion immobilisé. C’est plusieurs milliers de touristes de moyenne gamme qui viendront revitaliser notre petite hôtellerie. Ils provoqueront rapidement des embauches pour assurer les biens (particulièrement les produits locaux) et les services inhérents. L’outil fiscal sera un moyen complémentaire pour favoriser l’embauche des jeunes et des prêts bonifiés spécifiques pourraient être dédiés pour stimuler la création d’entreprises par des jeunes.

-un nouveau secteur primaire : flexibiliser le code du travail en fonction des contraintes du secteur primaire notamment. On pourrait rapidement employer des jeunes saisonniers peu qualifiés qui permettront aux entreprises agricoles ou aquacoles d’augmenter leur productivité en fonction de leurs besoins et aux intéressés de mieux gérer d’autres temps de vie (famille, sport, formation, emploi complémentaire, monde associatif, etc.).

-un nouveau secteur secondaire : nous ne sommes pas encore capables de valoriser nos matières premières pour éviter l’importation de nombreux produits industriels qui restent très appréciés par notre population. L’éco-industrialisation de notre Fenua est donc incontournable pour favoriser une consommation locale « moderne » (chips, produits dérivés de fruits et légumes) et offrir des produits attractifs à forte valeur ajoutée (huile essentielle ou parfum de tiare mape par exemple). Ce secteur stratégique est pourvoyeur d’emplois qualifiés dans l’ingénierie ou la cosmétique.

-un nouveau secteur tertiaire : Les services à la personne est un secteur en pleine expansion pour les jeunes peu qualifiés ; la création d’emplois qualifiés dans la recherche et le développement pour assurer la compétitivité de notre secteur productif.

-un nouveau secteur quaternaire : La toile du web permet de limiter les intermédiaires pour favoriser le commerce équitable. On peut aussi développer le E-travail. C’est notamment un moyen de rapprocher rapidement les potentiels clients et les personnes qui produisent des biens ou des services. Ce sont des orientations non-négligeables pour susciter la demande et la création d’emplois pour les jeunes.

Te Hiti Tau Api propose à moyen terme de :

-Réformer en profondeur le code du travail afin de permettre à des secteurs d’activités économiques prioritaires d’évoluer dans un dispositif qui tient compte des réalités du monde économique dans lequel nous devons prendre place : temps partiel choisi, temps partiel contraint qui implique des dispositifs de transition professionnelle notamment.

-Reconnaître et apporter une complémentarité entre le travail traditionnel (autoconsommation et troc) et le travail salarial de type occidental. Les jeunes de nos îles ou des districts sont particulièrement concernés par ce dispositif.

-Une politique active : recensement constant et suivi régulier des jeunes demandeurs d’emploi, incitations spécifiques à l’embauche en diminuant les charges sociales et les prélèvements, formations « à la carte » des jeunes d’après les besoins urgents d’un secteur d’activité, augmenter les aides à la création d’entreprises (particulièrement pour l’économie endogène).

-Une politique passive de l’emploi qui impliquera aussi des devoirs : rechercher activement un emploi, disponibilité effective, travail d’intérêt général rémunéré et obligations mutuelles.

*Question subsidiaire :*

*Si vous devez en choisir une, quelle est votre 1ère priorité et pourquoi ?*

On doit d’abord amortir l’existant (avion ATN et les structures hôtelières) afin de rationaliser les investissements, de maintenir les emplois et de stimuler rapidement la création d’emplois ou d’entreprises pour nos jeunes. Cette orientation doit être complétée par des allègements sur les charges sociales ou un dégrèvement fiscal temporaire pour inciter les jeunes à se lancer dans l’entrepreneuriat (animation, transport, restauration, etc.) et les entreprises à embaucher des jeunes qui n’ont pas d’expériences professionnelles.

PRIORITE 2 : LA FORMATION

Quelles mesures proposez-vous pour réduire l’échec

des jeunes dans leur scolarité ?

On doit mettre en adéquation la formation d’aujourd’hui avec les besoins du marché du travail de demain. La collectivité ne peut plus se permettre de former des chômeurs qui sont démotivés à juste titre ! Il faut donner envie aux jeunes de s’investir précocement dans une carrière professionnelle épanouissante. Aussi, il faudrait valoriser l’ensemble de nos secteurs prioritaires, nos jeunes et leurs familles à travers les mesures non exhaustives suivantes :

-Offrir un panel d’entrevues obligatoires qui permettra aux jeunes de découvrir des formations et des métiers indispensables au développement économique du Fenua : Ce dispositif permettra aux jeunes de constater pleinement nos secteurs économiques de demain et certainement de susciter des vocations vis à vis d’une formation ou d’un métier plus ou moins attractif.

-Offrir un programme d’orientations professionnelles personnalisé pour les élèves désireux (dès la classe de 4ème) d’apprendre un métier qui fait partie de nos secteurs prioritaires. On doit préalablement tisser des liaisons entre établissements scolaires, entreprises et secteur public.

-Impliquer la famille dans les projets scolaires où elles proposeraient par exemple des échanges de « bonnes pratiques » pour l’intérêt général de leurs enfants.

-Programmer des cours d’éducation civique qui indiqueront que le travail n’occupe pas qu’une simple fonction économique. Il assure aussi des fonctions : de solidarité organique, de morale avec la dignité et un statut que l’on peut retrouver dans une activité professionnelle.

-Redonner à l’enseignement un rôle d’ascenseur social : cours de soutien équitable et adapté, cours de rattrapage et stages d’immersion pendant les vacances scolaires notamment.

-Réduire les effectifs dans les classes pour optimiser le suivi des jeunes. Cela implique donc le maintien des emplois de l’enseignement. En effet, de nombreuses études démontrent que l’échec scolaire est souvent lié à la surpopulation des structures de l’enseignement.

*Question subsidiaire :*

*Si vous devez en choisir une, quelle est votre 1ère priorité et pourquoi ?*

Le panel d’entrevues car pour sortir nos jeunes de l’échec scolaire, on doit leur montrer qu’il y a un avenir dans l’entrepreneuriat et des emplois épanouissants dans le secteur privé.

PRIORITE 3 : LE TRANSPORT

L’organisation du transport collectif est un frein au

développement économique et créé des inégalités

sociales. Que prévoyez-vous pour y remédier ?

L’organisation du transport collectif ne sera plus un frein au développement économique si l’on suit les recommandations suivantes :

-Le transport collectif doit être orchestré par un SDADD (Schéma Directeur d’Aménagement en Développement Durable) ambitieux mais innovant (tramway pour le grand Papeete et téléphérique pour certaines îles hautes notamment), qui assurera la reconversion économique du Fenua tout en respectant les enjeux environnementaux.

-Il doit être en adéquation avec les besoins de la population et de nos touristes : démographie, emploi, accessibilité pour les personnes âgées et handicapés, etc.

-Le transport collectif est un facteur indispensable pour assurer le développement économique de notre Fenua. Cependant, il est important de dire que c’est l’économie qui fera le transport collectif et non le contraire. En effet, une croissance atone et la raréfaction des fonds publics ne permettent plus de relancer notre économie par l’aménagement de transports collectifs. Par exemple, une industrie hôtelière en bonne santé peut justifier la création de routes de pénétration pour développer les activités touristiques. A contrario, investir dans des routes et des transports en commun qui resteront vides ne servent absolument pas le développement économique sur du long terme.

-Réduire les coûts des titres de transport en prônant l’efficience (efficacité énergétique par exemple), assurant la qualité (confort notamment), dégrevant la fiscalité sur certaines dessertes prioritaires et en appliquant la transparence sur les marges.

Question subsidiaire :

Comment comptez-vous régler les problématiques du transport en commun des

établissements scolaires et universitaires, notamment les dessertes et la

tarification ?

Nos propositions sont les suivantes :

-On doit maintenir autant que possible les élèves ou étudiants à proximité de leur logement individuel ou collectif.

-Transparence sur les marges.

-Fiscalité allégée pour les dessertes de l’enseignement.

-Titre de transport nominatif spécial étudiant.

PRIORITE 4 : LE TOURISME

Le tourisme nous apparaît comme le seul secteur

durable capable de redresser rapidement l'économie

du pays. Quelles sont vos priorités en la matière ?

Nos priorités pour le tourisme sont les suivantes :

-Notre Fenua est une destination « Loisirs ». Cependant, il ne s’agit pas que de décréter que l’on va faire venir des centaines de milliers touristes. On doit d’abord « donner envie de venir » en favorisant l’événementiel axé sur la préservation de l’environnement et en proposant un calendrier général qui déclinera chaque mois une nouvelle manifestation culturelle ou/et sportive durable. Cela donnera une plus grande visibilité aux professionnels du tourisme et stimulera l’écotourisme. De nouveaux emplois durables (transports écologiques, restaurations bio, etc.) pourront donc être engendrés par cette nouvelle offre raisonnée.

-Partir des besoins de nos touristes axés sur le luxe ou l’ultra luxe écologique : favoriser l’excellence des biens et des services éco-responsables avec des groupes reconnus comme Oetker Collection, Shangrii-La, Park hyatt ou Mandarin Oriental.

Question subsidiaire :

Le tourisme est étroitement lié à l’environnement, quelles mesures proposerez vous

?

Les mesures sont les suivantes :

-Inciter fiscalement le développement durable dans tous nos secteurs économiques en appliquant une fiscalité verte : pollueur payeur et éco-citoyen récompensé.

-Valoriser durablement nos 3500 km 2 de terre émergée et nos 5 500 000 Km2 de ZEE : agriculture et aquaculture bio notamment, éco-construction, écolodge, RSE, etc.

PRIORITE 5 : LE LOGEMENT

Le logement collectif social semble créer les mêmes

effets négatifs que ceux constatés aujourd'hui en

métropole. Comment comptez-vous résoudre ce

problème ?

Nous proposons les solutions suivantes :

- les « cages à poules » doivent autant que possible faire place à l’habitat individuel qui correspond mieux à nos spécificités locales.

- un jardin familial ou collectif pour l’autosubsistance alimentaire sera obligatoire afin de retisser les liens sociaux.

- Créer des éco-quartiers dignes dont les résidents pourront être fiers.

-Responsabiliser vis à vis des loyers en informant sur les coûts de ces logements pour notre collectivité. En cas de non règlement et de surendettement, le ou les résidents pourront uniquement demander un rééchelonnement faible et temporaire des loyers.

-Encourager la mise en place d’associations qui auront pour objet la mise en commun de priorités comme : le respect et l’entretien des espaces publics ; l’organisation de fêtes de quartier pour rapprocher les voisins ; événements jeunes pour lutter contre la délinquance, etc.

-Rendre obligatoire la mixité sociale.

Question subsidiaire :

Le logement est de plus en plus difficile d'accès pour les jeunes (prix) et pour les

étudiants (places). Que comptez-vous faire ?

Les jeunes pourraient, dans le cadre d’un premier achat et sur critères sociaux, bénéficier d’un prêt à taux zéro et d’une exonération temporaire de l’impôt foncier plus importante.

En ce qui concerne le logement pour les étudiants où vous soulevez un manque de « places », il faudrait maintenir la défiscalisation tant que l’on est en cohérence avec la démographie étudiante et mettre à disposition les terres domaniales.